

# Service de l'organisation scolaire – Service de l'accueil

**INFO**

**ACCUEIL**

## Inscription des élèves nés à l'extérieur du Canada ou ne parlant pas le français

Le secteur de l'accueil souhaite vous rappeler quelques consignes concernant l'inscription des nouveaux arrivants et des élèves en situation temporaire d'immigration. Nous vous rappelons que l'admission des élèves de l'accueil est de la responsabilité du secteur de l'accueil à l'organisation scolaire.

Voici quelques informations qui vous guideront pour l'inscription de ces élèves.

**Vous pouvez inscrire un élève au régulier seulement si :**

- Il parle le **français** (vérifier auprès de l'enfant ; ne pas se fier uniquement à l'affirmation des parents) ;

**ET**

- Il est **citoyen canadien** ou **résident permanent** (document requis : le certificat ou la carte de citoyenneté ou la confirmation ou la carte de résidence permanente) ;  
**N.B. L'enfant doit être à Montréal et non en dehors du pays.**

**Pour les 4 ans**, ils ne sont pas obligés de parler le français car nous n'avons pas de classe d'accueil aux 4 ans, donc pour pouvoir les inscrire à votre école au régulier, ils doivent être citoyens canadiens ou résidents permanent.

**Vous ne devez pas inscrire un élève si :**

- L'élève **ne parle pas le français** MÊME s'il est né au Québec ou qu'il provient d'une autre province canadienne ;
- L'élève n'est **pas né au Québec** et n'est pas résident permanent ou citoyen canadien ;
- L'élève qui a échoué à l'évaluation de la compétence langagière en français à la CSDM ;
- L'élève dont les parents ont un permis de travail ou permis d'études...

**Vous devez référer cet élève au service de l'accueil pour son inscription. Les parents doivent prendre un rendez-vous :**

- **via le site internet de la CSDM**  
**(les parents peuvent prendre rendez-vous dans plus de 100 langues)**  
<https://csdm.ca/parents-élèves/admission-et-inscription/Accueil-des-nouveaux-arrivants> ;
- **par courriel à [accueil@csdm.qc.ca](mailto:accueil@csdm.qc.ca) ;**

**– par téléphone 514-596-6084 (laisser un message, réponse dans un délai de 24 heures).**

Veillez transmettre cette information à la personne qui effectue les inscriptions.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous, car nous sommes-là pour vous guider et répondre à vos questions.

- Ana Ahumada, agente de bureau pour les écoles des territoires Centre, Est et Nord au 6079 ;
- Joeffa Lamour, agente de bureau pour les écoles des territoires Ouest et Sud au 6078 ;
- Lina Costa, analyste à l'accueil au 6076 ;
- Julie Villeneuve, analyste à l'accueil au 6828.